

## NOTE RELATIVE A LA MISE EN PLACE DE LA COMMISSION AD HOC DE VALIDATION DU COMITE EXECUTIF DU COMITE NATIONAL DE L'ITIE

Comme faisant suite aux délibérations de la session du Comité National ITIE Congo tenue le 13 mai 2022 une **commission ad hoc chargée du suivi du processus de validation de la République du Congo prévue au 1<sup>er</sup> juillet 2022** est mise en place et se compose ainsi qu'il suit :

- Président, Monsieur **Bruno Jean Richard ITOUA**, Ministre des Hydrocarbures ;
- Vice -Président, Monsieur **Christian MOUNZEO**, Coalition publiez ce que vous payez ;
- Rapporteur, Monsieur **Florent Michel OKOKO**, Secrétaire Permanent de l'ITIE ;
- Membres :
  - Monsieur **Jean Jacques IKAMA**, Conseiller Spécial du Premier Ministre ;
  - Monsieur **Jean Aimé Brice MAKOSSO**, Commission Diocésaine Justice et Paix- Publiez ce que vous payez Congo ;
  - Madame **Orlove LOUBAKI**, Association des femmes juristes du Congo ;
  - Monsieur **Clovin Bozire Assen ONTSOUON**, AGODEC ;
  - Madame **Katia MOUTHULT**, Directrice des relations publiques et institutionnelles de Chevron ;
  - Monsieur **Florent LAGER**, Administrateur Général de MPD Congo ;
  - Monsieur **Patrick GEOFFROY**, Directeur Général de IFO, Interholco ;
  - Monsieur **Urbain OPO** Directeur Général des Mines ;
  - Monsieur **Stèv Simplicie ONANGA**, Directeur Général des Hydrocarbures ;
  - Monsieur **Martice ELENGA**, Directeur du Fonds Forestier.

L'objectif de la commission est d'organiser, de suivre et de rendre compte au comité exécutif du comité national de l'ITIE, l'exécution des différentes exigences et recommandations relatives au processus de validation de la mise en œuvre de l'ITIE en République du Congo.

La commission ad hoc est prise en charge par le budget de l'Etat.

Fait à Brazzaville le 24 JUN 2022

**Le Ministre des Finances, du Budget et du  
Porte Feuille Public, Président du Comité  
National ITIE Congo**



**Rigobert Roger ANDELY**